

420 000 €

30 m<sup>2</sup>

2 pièces

Paris

Appartement soigné dans le quartier familial de Duplex à deux pas de la Motte-Picquet



Type d'appartement	Autre		
Surface	30.03 m <sup>2</sup>		
Séjour	12 m <sup>2</sup>		
Pièces	2		
Chambres	1		
Salle d'eau	1		
WC	1		
Étage	4		
Epoque, année	1920		
État général	En excellent état		
Chauffage	Aérothermie Individuel		
Cuisine	Aménagée	et	équipée,
	Américaine		
Vue	Rue		
Ascenseur	Oui		
Cave	Non		
Autres	Fibre optique		
Taxe foncière	418 €/an		
Charges	80 € /mois		

Référence VA3621, Mandat N°270 Duplex- 75015- Superbe deux-pièces entièrement rénové.

Dans un bel immeuble en pierre, un élégant appartement à la décoration délicate. Deux pièces, 30 m<sup>2</sup>, au 4e étage desservi par un ascenseur, à cinq minutes à pied de la Tour Eiffel, du Champ de Mars et du Trocadéro. Les foisonnants commerces de bouche de la rue de Loumel, la proximité immédiate de la rue du Commerce, le marché bi-hebdomadaire du Bd de Grenelle, les nombreux restaurants de quartier, confèrent à cette enclave une qualité de vie privilégiée et rassurante. L'excellente infrastructure des transports les lignes de métro 6, 8,10, de très nombreux bus permettent de traverser Paris très aisément.

Mandat N° 270. Honoraires à la charge du vendeur. Dans une copropriété. Aucune procédure n'est en cours. Nos honoraires : [http://parisian-residence.com/fichier-234-Hwm13-bareme\\_d\\_honoraires\\_pr\\_3.pdf](http://parisian-residence.com/fichier-234-Hwm13-bareme_d_honoraires_pr_3.pdf) Ce bien vous est proposé par un agent commercial.

Les points forts :

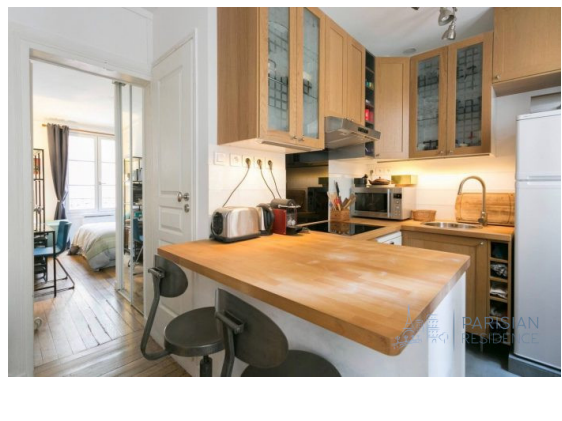
- Quartier familial
- Excellente infrastructure des transports
- Proximité Champ de Mars
- Ascenseur



PARISIAN RESIDENCE  
11 rue Tronchet  
75008 Paris



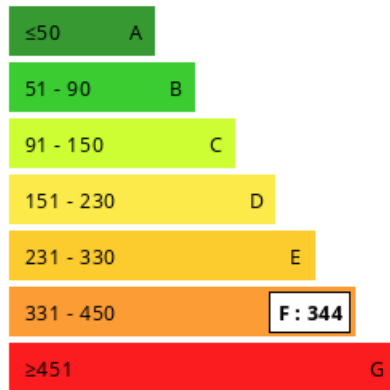
Marie COMERMAN  
marie@parisian-residence.com  
Agent commercial  
06 12 56 65 29





### Consommations énergétiques

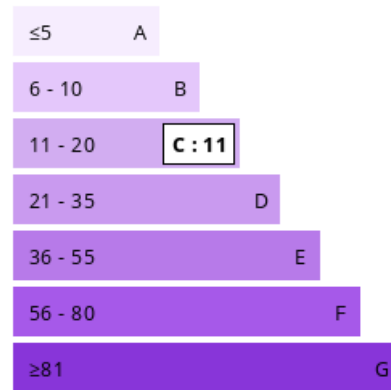
Logement économe



Logement énergivore (kWh/m<sup>2</sup>.an)

### Émission de gaz à effet de serre

Faible émission de GES



Forte émission de GES (kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an)